



E-MARQUE MISE A JOUR OBLIGATOIRE DE LA VERSION UTILISEE EN DEBUT DE SAISON (Saison 2017-2018)

Thématique : Compétitions et Pratiques Sportives

Destinataires : Ligues Régionales, Comités
Départementaux, Clubs de Championnat de France

Nombre de pièces jointes : 1

- Information
- Diffusion vers : Clubs
- Echéance de réponse :

Comme chaque saison à la même période vous trouverez ci-dessous les éléments relatifs à la mise à jour de la VERSION 1 d'e-Marque. **La version actuelle, utilisée depuis le début de saison ne sera plus fonctionnelle à partir du 1^{er} Janvier 2018.**

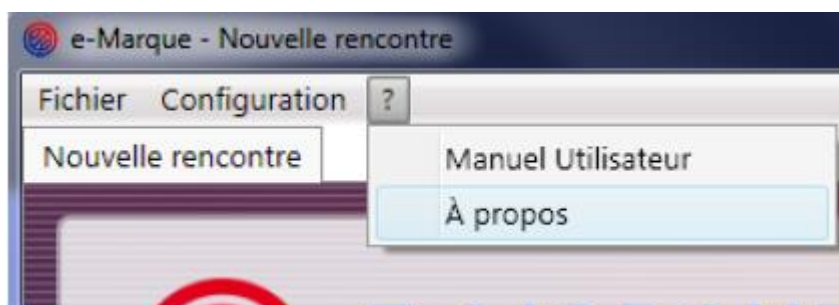
Merci de diffuser ce document vers les clubs.

Les utilisateurs devront désinstaller la version actuelle d'e-Marque (1.4.3.0) et installer sa mise à jour (1.4.5.0), disponible dans FBI et sur la plateforme e-Learning.

Rappel : Le fichier d'installation d'e-Marque est la propriété de la FFBB et ne doit pas être mis à disposition sur les sites Internet respectifs des Ligues Régionales, des Comités Départementaux ou des Clubs.

Cette nouvelle version fonctionne exactement de la même façon que celle utilisée lors du début de saison.

Pour vérifier votre version e-Marque, il faut lancer le logiciel et cliquer sur « ? » dans la barre des menus puis sur « A propos ».



Vous trouverez en pièce jointe toute la procédure d'installation de la nouvelle version.

Cette nouvelle version du logiciel devra obligatoirement être installée et testée en «condition de match» avant la reprise du championnat, début janvier 2018. Nous conseillons à tous les clubs de garder en réserve une feuille papier de secours en cas de problème sur une rencontre.

Pour toute question d'ordre technique, ou relative à la mécanique de la table de marque, vous pouvez nous contacter à : assistanceemarque@ffbb.com après avoir consulté l'ensemble des documents relatifs à l'e-Marque (notamment la FAQ) sur le site de la FFBB dans l'onglet "FFBB" --> "OTM" --> "e-Marque".

Contact : PROVILLE D. Mail : assistanceemarque@ffbb.com Tél. : 01.53.94.26.96

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Pierre HERMANN Chargé de Missions	Sébastien DIOT Directeur des Pôles : Jeunesse et Territoires - Compétitions et Pratiques Sportives	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2017-12-21 5-CFC Note e-Marque mise à jour obligatoire de la version utilisée en début de saison (2017-2018) - VFIN	